

**Décision du Président n°2025-07-121**

**Objet : Domiciliation société PLGX – Boîte aux lettres n°2 – Maison de l'Entreprise - 2 rue Capitaine Henri Mauduit 22500 PAIMPOL**

Le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e) du 16 juillet 2020 ;

Vu les délibérations DEL2020-07-234 du 16 juillet 2020, DEL2020-09-265 du 15 septembre 2020 et DEL 2021-03-032 du 23 mars 2021 portant délégation d'attribution du Conseil d'Agglomération au Président ;

Vu la délibération DEL2025-01-020 du Conseil d'agglomération du 28 janvier 2025 portant sur l'actualisation des tarifs de l'immobilier d'entreprises ;

Considérant que le Conseil d'Agglomération a chargé le Président, par délégation, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

Considérant le projet de contrat de domiciliation avec la société PLGX portant sur la boîte aux lettres n°2 à la Maison de l'Entreprise à Paimpol ;

**DECIDE**

Article 1 : De signer le contrat de domiciliation avec la société PLGX relatif à la boîte aux lettres n°2 située à la Maison de l'Entreprise à Paimpol, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour une durée d'un an renouvelable, moyennant une location mensuelle de 35 euros hors taxe (HT), soit 420 € HT par an ;

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Agglomération et sera affichée et publiée au recueil des actes administratifs de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Article 3 : La présente décision sera transmise au Représentant de l'Etat ;

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

A Guingamp, le 02/07/2025

**Le Président**  
**Vincent LE MEAUX**

